## L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

OFFRANT, No 73, SUR DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE MATIN, 31 MAI

## LE BRESIL. LE BRESIL.

### Avis important aux Emigrants.

L'ETABLISSEMENT d'une ligne de steamers, de la Nouvelle-Orléans à Rio Janeiro, en voie directe, en étant par possible en ce moment, l'ai conclu, avec le New York and Brazil Line," le meilleur et le plus ancien des Compagnies qui ont pour but de transporter les personnes du Sud aux prix réduits suivants : Première classe $187 50 au lieu de $250 au maximum, non compris $75 pour les vivres.

Le prix complet étant de $250 et $112 50 en or, on voit combien cet avantage est grand et considérable qui nous est fait.

J'ai conclu, en outre, un marché avec la "Cornwall Steamship Line" qui transportera les personnes du Sud à New York moyennant $50 en monnaie courante. En résumé, le prix du passage, aller de Charleston à New-York, par le "Harrison & Allen' Line," pour $15 en monnaie courante.

Pour obtenir des billets de passage à ces prix, il faudra produire un certificat portant une signature et garantissant qu'ils sont de bonnes mœurs. Les personnes devront acquitter le prix du passage avant de s'embarquer.

J'ai dû agir ainsi parce que j'ai pu constater le nombre de captages pour attirer nos frères dans ce que je pouvais considérer comme moins recommandé, et parce que je sais que les steamers de ces Compagnies sont sûrs et réguliers.

Les tribulations des familles du Sud qui ont voyagé au Brésil ou partent des ports du Sud doivent être portes à notre connaissance de transport. Nulle part ailleurs elles ne désespèrent autant qu'en aucun autre ordre d'expéditions.

Du reste, l'expédition Hastings qui, partie de Mobile, fut obligée de revenir.

Puis la belle Compagnie de M. Mullon fit naufrage sur les côtes de Cuba et perdit tout, excepté les vêtements.

La Protectrice Hastings, la seconde expédition Hastings est de retour à St Thomas ; le paquebot régulier la rapatrie.

Puis, la "Calherine Whitney" resta quarante-sept jours en mer ; il y eut beaucoup de souffrances et des cas d'aliénation mentale et bien des récriminations entre les passagers et les propriétaires.

Nous deux expéditions, celles du "Pulleman" et celle "Harmon" sont les seules qui soient arrivées saines et sauves. Si nous comptabilisons les pertes causées par ces désastres, je leur reprocherai que c'est parce que les chefs se contentent de choisir les navires et étaient les victimes d'hommes sans foi.

Pendant ce temps, un grand nombre de bâtiments furent construits, pour les Etats-Unis et dans le but de transporter le bleuet, faits en une nuit pour aussi dire, ils ne sont pas mal à de prendre ; mais, depuis la guerre, des espèces étaient seulement de se débarrasser de nos ennemis Soldats en les envoyant vendre sur les côtes du Brésil.

Après de ces navires qui sortent en bon état dans l'Amérique du Sud ; ils ont été retardés avariés ou perdus. La ligne régulière n'en a déplorer aucun accident.

Il est inutile d'en demander davantage. Il est habituel d'en nommer à se risquer sur des transports qui ne vaudraient plus rien, quels que soient les propriétaires.

M. ALFRED MOULTON (No 61 de la rue Carondelet) sera, après à la Nouvelle-Orléans, donnera les renseignements nécessaires aux émigrants et les expédiera à New-York. Les 40 d'économiser, je pourrai vous faire une sorte de prêt, dès à temps pour arriver à New-York le 20 de chaque mois et prendre le paquebot régulier du 22 p. or Rio Janeiro. Ceux qui, après avoir examiné les terres, voudront s'établir sur la concession nouvelle sous le nom de "Orléans" recevront des certificats qui leur permettront d'avoir du gouvernement brésilien cent soixante mille reis (environ $100) pour chaque adulte—moitié moins pour les enfants.

Les personnes qui désireraient avoir plus de renseignements ont prières de s'adresser à moi, à la Nouvelle-Orléans, pendant mes jours, au bureau de M. Alfred Moulton, No 61 de la rue Carondelet.

ALLARD C. DINN.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE

COMPAGNIE GENERALE TRANS-ATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE — Correspondant avec les Antilles et le Mexique par le Havre.

Passage cabine 1re classe 125 francs 2e classe 80 francs.

Le Cassard, 1re classe, 1 mai.

Le Lafayette, 1re classe, 1 juin.

Le Fontenoy, 1re classe, 1 juillet.

Le Rhône, 1re classe, 1 août.

Le Fontenoy, 1re classe, 1 septembre.

Le Rhône, 1re classe, 1 octobre.

Le Lafayette, 1re classe, 1 novembre.

Le Cassard, 1re classe, 1 décembre.

Pour fret et passage, s'adresser à Bernard, 1 mai—1m

## Grand Chemin de fer de la Nelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

UN convoi de passagers part, tous les jours à 4 h. 30 P. M. et relie avec ce convoi ainsi à Vicksburg à Meridian. Il se rattache également avec le chemin de fer Mississippi Cent. et atteint au Nord et à l'Est. Des convois dits "accommodation" partent le dimanche, à 7 h. 45 du matin, vont jusqu'à Hickahaven qu'ils quittent, pour le retour, à 10 h. 30 du matin les mardis ils arrivent à 4 h 15 du matin.

Les billets d'excursion servent sur les convois du samedi au dimanche allant au Nord et les convois du lundi allant au Sud.

L'envoi du fret part tous les jours (excepté les dimanches) à 5 h. 30 A. M.

J. S. WILLIAMS,
Surintendant général.
ED WARE,
Agent général du service des passagers,
JAMES YONGE,
Agent général pour le fret.

Zimmer

## Aux voyageurs.---Avis important.

PRIX DU PASSAGE REDUIT.

A partir du 10 avril,

Le prix du passage par le "Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord"

—ET—

Par le "Chemin de Fer Mississippi Central"

seront comme suit :

| | |
|---|---|
| New-York | $55 00 |
| Philadelphie | 52 00 |
| Baltimore | 46 00 |
| Washington | 47 50 |

Pour les renseignements et les détails, s'adresser au bureau, au coin des rues Camp et Commune, au dessous du City Hotel, et au dépôt, rue Calliope.

T. S. WILLIAMS,
Surintendant-général du Grand Chemin de Fer de la N.-O., de J. et du N.
E. D FROST,
Surintendant-général du Chemin de Fer Mississippi Central.

avril—127

## Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

TAUX DU FRET.

*St Louis, Louisville, Cairo Colombus, Rome, Atlanta, Macon, Augusta et Charleston.*

Département du Transport,
Nelle-Orléans, 1er janvier 1868.

Les expéditeurs sont informés que cette Compagnie ne s'occupera dorénavant des connaissements pour les nuddis points.

Toutes les réclamations pour pertes, avaries ou excès de taux seront promptement réglées aux lieux de livraison.

Pour plus de détails, s'adresser au Dépôt, rue Calliope, ou au bureau de la Compagnie, rue Carondelet No 4.

JAMES YONGE,
Agent pour le fret.
T. S. WILLIAMS,
Surintendant général.

14janv—3m

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN

ARRANGEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

A partir du 1er avril 1868, les convois partiront comme suit :

| DU CHAR A CHEVAL. | | DU CAR. | |
|---|---|---|---|
| 5½ A. M. | char à cheval. | 5½ A. M. | char à vapeur. |
| 7½ " | " à vapeur. | 7½ " | " |
| 9½ " | " | 9½ " | " |
| 11½ " | " | 11½ " | " |
| 1½ P. M. | " | 1½ P. M. | " |
| 3½ " | " | 3½ " | " |
| 5½ " | " | 5½ " | " |
| 7½ " | " | 7½ " | " |
| 9 " | " | 9 " | char à cheval. |

Arrangement du Dimanche.

Il y aura un char à vapeur au lieu de chaque cheval, partant de la ville tous les dimanches matin, à 8 heures, et laissant cette partie de la ville tous les dimanches à 1 heure P. M.

A partir du 5 avril, les convois partiront des deux extrémités de la ligne, LES DIMANCHES, toutes les demi heures, de 2 heures de l'après midi à 8 heures du soir.

Prix—Aller et retour, le même jour, 25 cents.

Les passagers qui descendront sur la ligne devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

Pour la station de Gentilly, s'adresser à

GEO PANDELY,
Surintendant Général.

31mars

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, de Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se rellera au CONVOI DE TARASCON qui part de Gretna à 8 A. M.

Les expéditeurs et consignataires de fret, en prévenant le Compte de Transfert de la Nlle-Orléans, au sois du rue Camp et Commune, peuvent faire recevoir et délivrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Tache, et à River à la Nlle-Iberie ou St Martinville, reçu tous les jours ouvrables, depuis le 7 septembre 7 mains de midi à 3 heures du soir, au pied de la rue Jackson.

*Le fret pour tous les points de Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Sélinger et Bayou Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, sur tous de bateau à vapeur partant de la ville.*

*Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé avant de quitter le port.*

G. W. E. SAVLE,
Surintendant.

## Compagnie d'Assurance Germania de la Nlle-Orléans.

LE 13 du courant à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année.

| | |
|---|---|
| G. L. L. Mayer, | H. Zuberbier |
| D. Michel, | G. H. Karstedick |
| Fred des Bondio, | Chs. Bendix, |
| A. Eimer Bader, | Chs Loeffler, |
| F. A. Loling, | J. F. Krantz, |
| Thomas Scherr, | Louis Schwarz, |
| Auguste Kouik, | George Mora, |
| H. Bisset, | C. J. Forster, |
| A. Marks, | F. Fotedlander, |
| J. A. Rudler, | W. Gadebusch, |
| H. F. Klumpp, | Chs. Fothell, |
| J. P. Weckerling, | F. M. Ziegler, |

Et hier, à une réunion de Directeurs, M. D. Michel, président, M. Emile Maier, Secrétaire, et Louis Stein, inspecteur.

Nouvelle-Orléans, le 28 avril 1868.

EMILE MAIER,
Secrétaire.

29 avril—1 m

## Wm. B. MORRIS & Co.

AGENCE D'ASSURANCE.

57 Carondelet 57

ÆTNA, DE HARTFORD.

Actif $4,650,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.

Actif $1,450,000.

Représentant un capital d'assurance de

$14,000,000.

Bureau, rue du Canal, No 111.

1 janv—1m—dj—1 août

Succession de E. A. Patterson—No 26,011.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession susdite, qu'il a vendre, tous biens, droits que cette succession possède, savoir à dédoire, sous dix jours à dater de la présente publication, les chemins pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains réparés conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,
25 mars—26,30; juin 4

P. R. O'ROURKE,
Greffier.

## Compagnie d'Assurance Germania, de la Nouvelle-Orléans.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1868 $280,275 46

Primes payées :

| | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie | $188,693 90 | |
| Primes de mer | 57 429 31 | |
| Primes de rivières | 14,752 15 | 260,875 46 |
| Moins primes remboursées | 4,577 57 | |
| Montant en réserve pour risques non expirés | 50,620 42 | 55,168 29 |
| Montant net des primes | | 205,707 17 |

Pertes payées :

| | | |
|---|---|---|
| Pertes sur l'incendie | 35,686 15 | |
| Pertes sur mer | 33,642 46 | |
| Pertes sur rivières | 4,757 98 | |
| | 76,086 59 | |
| Ré-assurances | 11,984 84 | |
| Dépenses, Intérêts, etc | 22,962 67 | |
| Taxe et souscriptions | 10,296 67 | |
| 25 et 15 0/0 d'escompte | 39,460 45 | |
| Ré-ayé pour pertes non réglées | 10,000 00 | 173,681 22 |
| Bénéfice net | | 30,025 95 |

L'actif de la Compagnie est comme suit :

| | |
|---|---|
| Billets pour actions | 210,000 00 |
| Effets | 3,595 33 |
| Dû par comptes individuels | 29,895 77 |
| Prêts sur garanties, sur demande | 64,376 66 |
| Prêts sur hypothèque | 21 080 00 |
| Garanties de la ville | 5,000 00 |
| Garanties des Etats-Unis | 12,187 41 |
| En caisse | 44,161 00 |
| | 390,856 37 |

Le tableau qui précède est une copie exacte de livres de la Compagnie.

(Signé:) D. MICHEL, Président.
C. T. FORSTER, Vice-Président.

E. MAIER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

| | |
|---|---|
| J. H. Helmer, | C. T. Forster, |
| F. A. Loling, | H. Zuberbier, |
| Thos. Scherr, | G. H. Karstedick |
| Geo. Merz, | Louis Schwarz, |
| Chas Bendix, | L. L. L. Mayer, |
| L. F. Berlin, | H. Bisset, |
| D. Michel, | F. Del Bondio, |
| August Kouik, | J. A. Rudler, |
| Chas. Loeffler, | X. Wahrenbach, |
| Julius Hoerner, | A. Marks, |
| F. Frohn, | J. J. Weckerling, |
| F. M. Ziegler, | J. F. Krantz. |

12 avril—1m

## Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des PRIMES de l'année expirée le 29 février 1868 $546,525 42

Savoir :

| | |
|---|---|
| Primes d'incendie | $266,272 77 |
| Primes de mer | 184,153 70 |
| Primes de rivières | 103,097 15 |
| | $548,523 42 |
| En moins : Primes remboursées | $ 5,859 75 |
| Primes non expirées | 40,145 00 |
| | $ 46,004 75 |
| Montant net des primes | $502,518 67 |

Pertes payées :

| | |
|---|---|
| Pertes sur l'incendie | $ 62,597 26 |
| Pertes sur mer | 33,642 46 |
| Pertes sur les rivières | 24,962 69 |
| | $121,202 41 |
| Escompte au lieu de scrip | 54,346 65 |
| Dépenses de ré-assurance | 31,741 36 |
| Dépenses, loyer, etc, compris | 32,310 83 |
| Scrip pour cent distribué sur le scrip non payé jusqu'au 1er mars 1868 | 37,777 80 |
| | $ 481,210 76 |
| Réservé pour pertes non réglées | $ 11,777 89 |

La Compagnie s'actif suivant qu'indique le rapport du Comité de Finance de la Compagnie, adopté à l'unanimité par le Directoire, et déclaré, après amples déductions, être équivalant à un capital comptant de $520,000, savoir :

| | |
|---|---|
| Place en propriétés foncières | $46,988 13 |
| Hypothèques sur propriétés foncières | 79,919 99 |
| Place en bons de la ville et autres bons | 82,720 41 |
| Place en actions de banques et autres actions | 120,883 75 |
| Place en scrip de Compagnie d'assurance | 138,372 91 |
| Prêts garantis | 18,200 00 |
| Prêts sur demande | 43,936 00 |
| Primes en voie de perception | 97,362 71 |
| Encaisse | 111,315 49 |
| | $737,799 49 |

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 25 mars 1868

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai prochain, aux porteurs légaux, six pour cent d'intérêt sur tout scrip non encore payé.

—Directeurs—

| | |
|---|---|
| Charles Briggs, | A. R. Montgomery, |
| Amt. Carrière, | A. Lecourt, |
| Geo. A. Fredick | Frank Williams, |
| R. Kruger, | Thomas Byrne, |
| Chas. Laffite, | John Theobald, |
| John S. Maunsell, | W. A. Violett, |
| F. Anderson, | Hugh McDonald, |
| Alfred Kearny, | Wm. M. Pinckard, |
| A. Fredricks | John S. Wallis, |
| George W. Dunbar, | George Foster, |
| E. F. Stockinger, | Andrew Stewart, |
| Geo. W. Hyman, | L. B. Pothier, |
| Archd Montgomery, | John Nixon, Jr, |
| Henry J. Vose, | R. Piagnie, |
| E. Marquese, | James Gallier, |
| Chas. Weisinger, | Rudolph Ehrg. |
| H. F. Oliven | |

24 mars—

## Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

TREIZIEME ETAT ANNUEL

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'Etat suivant de ses affaires :

Montant des primes pendant l'année expirée le 31 mai 1867, y compris les primes non expirées de l'année précédente $895,920 49

Sur les risques d'incendie $ 295,919 49

Sur les risques de rivières 277,231 33

Total des primes $1,433,479 66

En moins. Primes sur risques non-avenus le 31 mai 1867 $241,197 33

Primes remboursées 35,955 29 $250,137 28

Montant net des primes le 31 mai 1867 $1,183,342 37

Pertes payées pendant l'année :

Sur les risques d'incendie $ 811,223 88

Sur les risques de rivières 199,718 45

Sur les risques de mer 278,627 60

$ 1,289,569 93

Taxes $ 32,950 47

Ré-assurances, Dépenses, Profits, pertes, moins intérêt 56,406 97 $ 89,357 44

$ 1,378,927 37

Bénéfice net $ 804,415 00

Actif de la Compagnie :

| | |
|---|---|
| Propriétés Foncières | $156,617 97 |
| Billets garantis par hypothèques | 591,939 10 |
| Billets garantis par nantissement | 190,007 50 |
| En caisse | 74,794 32 |
| Actions de banque et de chemin de fer | 143,125 |
| Primes en voie de perception | 95,629 89 |
| Dû sur la Ville | 16,859 |
| Effets à recevoir | 113,791 78 |
| Scrips de Compagnie d'Assurances | 36,715 |
| Actions de Dry Dock Valleitt | 3,000 |
| Actions de la Presse "Times Steam" | 1,000 |
| Actions de "Marine Dry Dock" | 2,950 |
| Actions de "Merchants Ex-hange" | 1,000 |
| Actions de "Lightering Wrecking Company" | 1,000 |
| Fonds de l'Etat | 1,500 |
| Total | $1,646,416 45 |

En main :

| | |
|---|---|
| Intérêts non réclamés et intérêts payés et jusqu'au 1 juillet prochain | $18,264 18 |
| Scrip restant à capitaliser | 80,848 80 |
| Primes sur risques non terminés le 31 mai 1867 | 224,182 |
| | $379,996 74 |
| Actif net | $1,270,421 81 |

Les bénéfices ci-dessus ont été portés au crédit de la Compagnie payable le 1er de janvier 1868, sans en renouvelable, conformément aux dispositions de la charte, et les dividendes non réclamés toutes les obligations et responsabilités imposées aux actionnaires ont été remplies et accomplies, et que le capital de la Compagnie de vent par la Banque des Citoyens de la Louisiane à Adam Fred Dunbar, en vertu de l'Acte de Vente, enregistré notaire public en cette ville, en date du 1 mai 1864 et avec l'approbation du Directoire, et payé comptant, au moment de l'adjudication.

GEO. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

mai—16 24 30—7 juin

## Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud
NELLE-ORLEANS, 23 janvier 1868.

DOUZIEME ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, de la Nelle-Orléans, pour l'Année, expirée le 31 décembre 1867.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| Sur les risques d'incendie | $166,473 84 | |
| Sur les risques de mer | 65,880 94 | |
| Sur les risques de rivières | 85,402 24 | |
| | $317,004 71 | |
| Plus, les risques non expirés pour 1868 | 66,885 00 | |
| | | $384,889 71 |
| En moins, les risques non expirés pour 1867 | $ 60,418 00 | |
| Prime remboursées pour 1867 | 2,596 04 | |
| | | $ 63,014 04 |
| Montant net des primes le 31 déc. 1867 | | $321,875 67 |

Pertes payées dans la même période,

| | | |
|---|---|---|
| Sur les risques d'incendie | $32,051 12 | |
| Sur les risques de mer | 30,941 76 | |
| Sur les risques de rivières | 35,029 94 | |
| | | $108,715 82 |
| Plus, réassurances | $ 5, 75 | |
| Escompte de prime | 42,46 67 | |
| | | 50,974 68 |
| Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc, escompte et intérêt en sus | | 71,610 31 |
| Réserve pour paiement du intérêt sur scrips dès au 1868 y compris les balances | | 55,213 10 |
| | | $284,513 88 |
| Bénéfice net | | $ 37,161 82 |
| Bénéfice de la Compagnie comme suit : | | |
| Deux cent neuf bons consolidés de la ville, évaluées à $80 | | $167,200 00 |
| Cent vingt quatre bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., de Jackson du Nord, à 70 c | | 86,800 00 |
| Cent deux bons de la ville du Grand chemin de fer de a N.-O., des Opelousas et de l'Ouest, évalués à 70 c | | 71,400 00 |
| Vingt-cinq bons de la ville du chemin de fer Pontchartrain, évalués à 70 c | | 17,500 00 |
| Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50 c | | 2,000 00 |
| Six bons de l'Etat du chemin de fer du Mexique, évalués à 50 c | | 3,000 00 |
| Neuf bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Texas, évalués à 50 c | | 4,500 00 |
| Actions de Banque et de la Compagnie du Gaz, etc | | 163,455 00 |
| Prêts sur garantie | | 25,000 00 |
| Prêts sur hypothèque | | 83,000 00 |
| Effets à recevoir | | 11,336 38 |
| Primes dues et en voie de perception | | 47,183 02 |
| Scrips d'autres Compagnies d'assurances | | 12,600 00 |
| Monnaie n'ayant pas cours | | 1,000 00 |
| Compte de la ville, dû et non reconnu | | 13,800 00 |
| En caisse | | 84,974 41 |
| | | $967,768 81 |

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 24 janvier 1868

PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge-de-Paix de la Paroisse d'Orléans.

## VENTES JUDICIAIRES.

FRANÇOIS LACROIX vs CHRISTIAN MEYER ET ALEXANDER ERNST

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, il a été ordonné, que le Shérif de la Paroisse d'Orléans, vendra, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Conseil et Gravier, le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et à l'enchère publique, les immeubles ci-dessous désignés, savoir :

DIX-NEUF TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros deux à dix-neuf inclusivement, ayant chacun vingt pieds de front sur trente pieds de profondeur, bordant sur la rue Jade, Rendon, Lopez et Pauline, ainsi que le tout plus amplement et plus au long, par architecte le 20 mars 1866 et dressé et réduite de A. E. Brevoux, géomètre public, ayant ses bureaux, rue Jade, numéro trente, mesures, dimensions, contenances, ainsi, les bons Nos deux à neuf, neuvième, dixième, quatorzième, quinzième, seizième, dix-huitième et dix-neuvième, ayant chacun vingt pieds de mesure et cinq lignes de largeur sur trente pieds de mesure et cinq lignes de profondeur sur la ligne mitoyenne des Nos de gauche et trois pieds trente pieds six pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne mitoyenne des Nos de droite, et trente pieds de profondeur sur la ligne mitoyenne des Nos de droite et trois pieds trente pieds six pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne mitoyenne des Nos, mon et 1 J. Le Nos dix-huitième et dix-neuvième ayant chacun trente pieds de mesure et cinq lignes de largeur sur trente pieds de mesure et cinq